



Paris, le 20 mars 2014

PROPOSITION DE FUSION BOUYGUES TELECOM – SFR

BOUYGUES AMÉLIORE SUBSTANTIELLEMENT SON OFFRE À VIVENDI ET PORTE LA PARTIE NUMÉRAIRE À 13,15 MILLIARDS D'EUROS

- **AVEC 1,85 MILLIARD D'EUROS DE NUMÉRAIRE SUPPLÉMENTAIRE, BOUYGUES AMÉLIORE SUBSTANTIELLEMENT SON OFFRE**
- **CETTE OFFRE EST SUPÉRIEURE DE 1,4 MILLIARD D'EUROS DANS SA COMPOSANTE EN NUMÉRAIRE À L'OFFRE CONCURRENTTE**
- **BOUYGUES ENTEND APPORTER AINSI UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE VIVENDI QUI AVAIT JUGÉ SON OFFRE PERTINENTE**
- **BOUYGUES FÉDÈRE DE GRANDS ACTIONNAIRES INDUSTRIELS ET FINANCIERS DE LONG TERME AUTOUR DE SON PROJET DE FUSION DE BOUYGUES TELECOM AVEC SFR**
- **BOUYGUES RÉITÈRE SES ENGAGEMENTS CONCERNANT L'EMPLOI ET L'INVESTISSEMENT**

Convaincu de la force industrielle de son projet de fusion entre Bouygues Telecom et SFR et de sa capacité à créer de la valeur dans la durée, Bouygues a remis à Vivendi le jeudi 20 mars une offre substantiellement améliorée dans sa composante en numéraire.

Vivendi, lors de son Conseil de surveillance du 14 mars, avait confirmé le caractère pertinent de l'offre de Bouygues mais avait considéré sa part en numéraire insuffisante. En conséquence, Bouygues propose à Vivendi d'augmenter la part en numéraire de son offre de 1,85 milliard d'euros pour la porter à 13,15 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent 21,5% du capital du nouvel ensemble. Elle est supérieure de 1,4 milliard d'euros dans sa composante en numéraire à l'option concurrente actuellement en cours de négociation chez Vivendi.

Bouygues confirme un montant de 10 milliards d'euros de synergies créées par le rapprochement de Bouygues Telecom et SFR, dont 5 milliards d'euros de synergies relatives au réseau mobile sécurisées par l'accord signé avec Free le 9 mars 2014. La nouvelle offre valorise ainsi SFR à 17,4 milliards d'euros en intégrant la totalité des synergies, dont 16,3 milliards d'euros d'ores et déjà sécurisés par l'accord avec Free.

L'introduction en Bourse du nouvel ensemble est envisagée dès la réalisation de la fusion, offrant ainsi à Vivendi un accès immédiat à la liquidité pour le solde résiduel de sa participation. Compte tenu de sa participation réduite dans le nouvel ensemble, Vivendi sera à même de la monétiser aisément dans de bonnes conditions au moment qui lui semblera opportun.

Bouygues fédère autour de son projet des actionnaires industriels et financiers de long terme qui partagent le sens de l'entrepreneuriat familial. La Caisse des Dépôts et Consignations, par ailleurs déjà actionnaire du groupe Bouygues, la famille Pinault, et JCDecaux Holding saisissent ainsi l'opportunité de cette nouvelle offre pour rentrer ou se renforcer au capital du nouvel ensemble, ce qui contribue à améliorer fortement la partie en numéraire de l'offre proposée à Vivendi. D'autres investisseurs pourraient également participer pour proposer à Vivendi l'acquisition du solde de sa participation résiduelle.

L'augmentation de la partie en numéraire ne modifie en rien le niveau d'endettement du nouvel ensemble qui resterait *Investment Grade*.

Dans le cadre de cette nouvelle offre, la participation de Bouygues dans le nouvel ensemble serait de 67% du capital contre 52% dans l'offre précédente, confirmant ainsi la volonté du Groupe de jouer un rôle central dans le secteur des télécoms en France.

Bouygues réitère son engagement à ce que son projet de création d'un acteur majeur du numérique en France dynamise l'investissement et assure la création d'emplois durables.

Contacts Bouygues SA

Pierre Auberger : 01 44 20 12 14

Service Presse : 01 44 20 12 01

presse@bouygues.com

Contacts Image Sept

Anne Méaux : 06 89 87 61 76

Grégoire Lucas : 06 71 60 02 02

Roxanne Planas : 06 37 05 84 42

Contacts Brunswick à Londres

Richard Jacques : +44 (0)7974 98 25 57

Stuart Hudson : +44 (0)7834 50 24 26

Laurent Perpère : +33 (0)1 53 96 83 83

www.bouygues.com